



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E66841

VALABLE JUSQU'AU 28/07/2026

ÉDITÉ LE

01/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON

Siret : 422 306 985 00041

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4028454-001

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0013690

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0013690

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : CENTRE BOURGUIGNON DE L'HABITAT

Sigle : CBH
17 RUE DE LA RENTE LOGEROT
21160 MARSANNAY-LA-COTE

Téléphone : 03 80 55 08 10

Fax : 03 80 55 08 11

Portable : 06 07 22 70 73

Site Internet : <https://www.cbh-isolation-dijon.fr/>

E-mail : cbh4@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BUSSONE PIERRE GÉRANT

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	13/06/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	10/10/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	10/10/2024
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/09/2022
o Isolation des combles perdus	16/09/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.